

COMPTE RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL DU 11 DECEMBRE 2018

Terrains Lande Haute : le Maire fait un point sur le dossier : 2 ventes sont signées ou en cours de signature ; une autre vente et un achat de terrains en cours. Suite au désistement d'un acheteur, le CM accepte à l'unanimité le retrait de la délibération n°57/2018.

Budgets communaux : DM – autorisation ouverture de crédits 2019 – renouvellement ligne de trésorerie – approbation du rapport de la CLECT de la CCPF

- Le CM accepte à l'unanimité des virements de crédits de 10 000 € en fonctionnement et de 29 000 € en investissement dans le budget communal et accepte à l'unanimité les ouvertures de crédits 2019 en investissement pour un montant total de 192 250 € dans le budget communal et 16 925 € dans le budget assainissement
- le CM accepte à l'unanimité le renouvellement de la ligne de trésorerie pour 2019 pour un montant de 200 000 € avec le Crédit Agricole.
- le CM approuve à l'unanimité le rapport de la CLECT de la CCPF présenté par le Maire ; pour la commune de Carsac-Aillac, le montant total des attributions de compensation 2018 est de 198 459 € pour la fiscalité professionnelle et 25 880 € pour le reversement de la taxe de séjour.

Indemnités aux comptables du Trésor pour l'année 2018 : le CM accepte à l'unanimité d'attribuer à Mme TREMBLAIS, nouvelle trésorière, une indemnité de conseil et à Mme HUET une indemnité de confection du budget.

Personnel communal : contrat CNP 2019

Le CM autorise à l'unanimité le Maire à signer les contrats d'assurance statutaire 2019 avec la CNP.

Délibérations diverses

- Recensement de la population 2019 : le CM autorise à l'unanimité la désignation du coordonnateur ainsi que la création de 3 emplois temporaires d'agents recenseurs à temps plein du 3 janvier 2019 au 16 février 2019
- Participation à un séjour scolaire : le CM décide à l'unanimité de verser 50 € à une élève domiciliée sur la commune pour un séjour en Irlande au mois d'octobre 2018.
- Devis pour la réalisation d'une monographie historique : le CM autorise à l'unanimité le Maire à signer un devis de pour la réalisation d'un livre historique sur la commune de Carsac-Aillac.

Point sur les dossiers en cours

Marché de Noël 2018 : les retours et le bilan sont plutôt positifs, le coût financier correspond aux principales activités gratuites (feu d'artifice, manège, calèche...) ; une réunion de bilan se tiendra en janvier 2019.

Salle culturelle Aillac : le Maire présente les plans proposés par l'architecte ; par ailleurs, il propose une mission supplémentaire pour l'aménagement de l'ancienne maison Doussot pour y installer une salle pour des repas (quand la SDF est trop grande), des manifestations par des associations, l'école de musique, un studio pour du logement d'artiste ou d'urgence... Le CM accepte à l'unanimité de confier une mission au maître d'œuvre pour un montant de 12 000 € HT correspondant aux avant-projets et plans descriptifs et estimatifs jusqu'à obtention du permis de construire.

CR des commissions

- Conseil école 22.11.2018 : Fabienne JARDEL et Monique TREFEIL font part des sujets abordés : effectifs de 143 élèves ; adoption du règlement intérieur et présentation de la coopérative scolaire et du projet pédagogique ; la classe découverte sera au mois de mai au Puy du Fou pour 25 élèves ; des sorties vélo et cinéma sont prévues ; projet école numérique pour l'achat de vidéoprojecteurs + une classe mobile avec des tablettes pour un montant total de 16 000 € HT subventionnés à hauteur de 50 % avec un plafond de 7 000 € ; demande de sensibilisation des élèves au harcèlement scolaire, en partenariat avec les élèves du collège
- CC CCPF : il a eu lieu le 6 décembre à la SDF de Carsac, en présence de plusieurs membres du CM.

Questions diverses

Demandes de prêts de chapiteaux et de SDF : le CM accepte à l'unanimité le prêt de chapiteaux ainsi que le prêt de la SDF pour des manifestations associatives.

Demande occupation du domaine public : le repreneur de l'activité de camion de pizzas à emporter demande l'autorisation d'occuper les emplacements des 6 chemins et de la Place Jean Artus ; le CM accepte à l'unanimité.

Le CM accepte à l'unanimité que la commune ouvre un cahier de doléances.

La date des vœux à la population est fixée au samedi 12 janvier 2019 à 18h00 à la SDF .

Le prochain CM est fixé vendredi 18 janvier 2019 à 18h30.